



Déchets plastiques : actualité et enjeux

Le plastique, une matière au coeur de plusieurs enjeux environnementaux	2
Une matière dérivée du pétrole	2
Une production de déchets exponentielle	3
L'impasse du recyclage	4
Emballages et plastique, inséparables ?	6
Le plastique au coeur de l'actualité politique	7
Une directive en préparation en Europe	7
La Feuille de route économie circulaire française fait l'impasse sur le plastique	8

Le plastique, une matière au coeur de plusieurs enjeux environnementaux

Le plastique est une matière qui concentre aujourd'hui de nombreux enjeux environnementaux, liés d'une part à la consommation de ressources qu'il requiert pour sa fabrication et d'autre part à la production de déchets qu'il entraîne du fait de sa courte durée de vie.

Le plastique en quelques chiffres

- Jusqu'à 5 billions de sacs plastiques sont utilisés chaque année
- 13 millions de tonnes de plastique se retrouvent dans les océans chaque année
- 17 millions de barils de pétrole sont utilisés pour la production de plastique chaque année
- 1 million de bouteilles en plastique sont achetées chaque minute
- 100 000 animaux marins sont tués en raison de la pollution par les plastiques chaque année
- 50 % des plastiques utilisés pour la consommation sont à usage unique

Source :

http://worldenvironmentday.global/sites/default/files/toolkit_with_nature/Key%20Messages_French_250518.pdf

Une matière dérivée du pétrole

La consommation de plastique a été **multipliée par 20 dans le monde** dans les cinquante dernières années¹. Aujourd'hui 6% de la production de pétrole au niveau mondial est utilisée pour produire du plastique. On estime que ce chiffre sera de 20% en 2050. La tendance actuelle des investissements en matière d'installations de production de plastique révèle une logique absurde, **où la production de plastique n'est plus justifiée par un besoin réel mais par la disponibilité de matières fossiles à bas prix**².

¹ Roland Geyer, Jenna R. Jambeck and Kara Lavender Law, Production, use, and fate of all plastics ever made , Science Advances 19 Jul 2017.

²https://www.foodandwaterwatch.org/sites/default/files/ib_1702_fracking-plastic-web.pdf

Cette situation fait du plastique une matière fortement émettrice de gaz à effet de serre. La Commission européenne estime ainsi que la production et l'incinération du plastique est responsable de l'émission **400 millions de tonnes de CO2 dans le monde chaque année**, soit l'équivalent des émissions annuelles d'un pays comme la France, tous secteurs confondus³.

Une production de déchets exponentielle

Le plastique se caractérise par une faible durée de vie moyenne, principalement du fait du **recours massif à l'usage unique** pour les emballages et d'autres produits de consommation courante (lingettes, gobelets, pailles..).

Du fait de leur petite taille et des caractéristiques de consommation, ces plastiques sont parfois abandonnés ou rejetés⁴ dans la nature, où ils mettent entre 100 et 1000 ans à disparaître complètement. Les déchets plastiques abandonnés dans la nature terminent leur vie dans les océans. Les pays européens jettent chaque année entre 150 000 et 500 000 tonnes de plastique dans les océans.

Cette situation a des conséquences désastreuses sur la flore et la faune marine pour laquelle les déchets plastiques sont sources de mortalité ou de maladie, par suffocations, enchevêtrements ou intoxications. Une fois dans l'océan, les plastiques se fragmentent et deviennent des microplastiques (diamètre inférieur à 5mm) et des nanoplastiques (inférieurs à un demi-millimètre), qui sont si petits qu'ils peuvent pénétrer les membranes cellulaires des animaux marins. Ces débris invisibles intègrent notre chaîne alimentaire, ingérés par des poissons. Un déchet plastique mesurant quelques millimètres produit ainsi 1000 milliards de nanoparticules de 100 nanomètres⁵.

³ http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/DataLab/2016/chiffres-cles-du-climat-edition2017-2016-12-05-fr.pdf

⁴ Envois involontaires de déchets au moment de la collecte ou sur les sites de traitement.

⁵ UNEP, Marine plastic debris and microplastics – Global lessons and research to inspire action and guide policy change, 2016.

Estimation de la consommation de produits plastiques à usage unique par Français⁶

- **49** pailles / personne/ an (soit 3,234 milliards d'unités chaque année)
- **40** Gobelets de café / personne/ an (soit 2,165 milliards d'unités)
- **996** Mégots/ personne / an (soit 53,939 milliards d'unités)
- **96** Bouteilles plastiques/ personne / an (soit 6 355 millions d'unités)
- **5** contenants de vente à emporter / personne/ an (soit 334 millions d'unités)

L'impasse du recyclage

Les caractéristiques intrinsèques au plastique en font une matière complexe à recycler. **Raisonnement exclusivement en termes de recyclabilité n'est donc pas pertinent pour construire un modèle durable autour du plastique :**

- **Le plastique mis sur le marché est aujourd'hui majoritairement non recyclable ou "faiblement recyclable"**. C'est à dire que les caractéristiques de ces plastiques (types de résine, taille, poids, débouchés possibles pour la matière recyclée obtenue...) les rendent techniquement ou économiquement difficiles, voire impossibles à recycler. En ce qui concerne les emballages, environ 50% d'entre eux ne sont pas recyclables à l'heure actuelle⁷. Cette situation explique en partie les mauvais chiffres de recyclage des plastiques. En France, le taux de recyclage des plastiques est inférieur à

⁶ Estimations réalisées à l'occasion de l'étude commandée par Seas at Risk au cabinet Eunomia, intitulée : SINGLE-USE PLASTICS AND THE MARINE ENVIRONMENT, Leverage points for reducing, single-use plastics, Seas At Risk, juin 2017.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les données issues du rapport, compilées par pays.

⁷ [Entre 27 et 42% seulement des emballages plastiques pourraient être recyclés à des coûts satisfaisants selon PlasticEurope.](#)

[Selon CITEO, on pourrait atteindre 55% de recyclage des emballages en plastique en développant le tri. Pour espérer aller au-delà, il faudra développer les technologies de recyclage chimique, notamment de dépolymérisation des plastiques.](#)

25%. En Europe il est de 30%, et dans les meilleurs pays européens, il ne dépassent pas les 40%.

- **Le plastique ne se recycle pas à l'infini.** Contrairement à d'autres matériaux qui peuvent fonctionner en boucle fermée (métaux, verre...), le recyclage du plastique permet donc d'économiser des ressources **mais pas d'éviter le recours aux matières premières vierges.** Avec le recyclage mécanique, on estime à **40% la perte de matière au cours du processus de recyclage.** Les technologies de recyclage chimique, qui pourraient permettre de régénérer le plastique grâce à la dépolymérisation ne fonctionnent pour l'instant pas à l'échelle industrielle et se révèlent très gourmandes en énergie⁸.

- **Le recyclage du plastique pose des problématiques de santé publique :** La matière plastique se caractérise par la possibilité d'y intégrer de nombreux additifs qui peuvent être nocifs pour l'homme ou l'environnement (métaux lourds dans certains colorants, retardateurs de flamme bromés, phtalates, nanomatériaux...). Par ailleurs, la présence de ces composants empêche parfois leur recyclage.

⁸ ADEME, Recyclage chimique des déchets plastiques : situation et perspectives, 2015.
<http://www.ademe.fr/recyclage-chimique-dechets-plastiques-situation-perspectives-etat-lart-avis-dexperts>

Emballages et plastique, inséparables ?

Léger et bon marché, le plastique s'est imposé au fil du temps comme la matériau privilégié pour emballer les aliments. Ainsi, aujourd'hui, **55 % des unités d'emballages mises sur le marché en France sont en plastique**. Conséquence logique, **les emballages sont responsables de près de 60% de l'ensemble des déchets plastiques produits chaque année** en France⁹, tout secteur confondu et seuls 24% de ces emballages plastiques sont aujourd'hui orientés vers des filières de recyclage.

Contrairement à une idée reçue, [une étude récente](#)¹⁰ publiée par les Amis de la Terre Europe et Zero Waste Europe démontre que les emballages plastiques à usage unique ne permettent pas de lutter contre le gaspillage alimentaire. Dans certains cas, le conditionnement sous plastique peut même encourager ce gaspillage.

⁹ Les emballages représentent 2 Millions de tonnes de déchets plastique sur 3,5 Millions de tonnes de déchets plastique au total (voire l'étude : Denkstatt, The potential for plastic packaging to contribute to a circular and resource-efficient economy (Identiplast, 2015)).

¹⁰ Rapport : "Gaspillage alimentaire en Europe, le plastique à usage unique ne résout pas le problème. Comment mieux faire", Zero Waste Europe et les Amis de la Terre Europe, 9 avril 2018

Le plastique au coeur de l'actualité politique

Le sujet du plastique est sur le devant de la scène de l'actualité environnementale depuis quelques années : [conscience croissante de la part des citoyens sur les problèmes liés au plastique](#)¹¹, engagements internationaux pris¹² et réglementations nationales contraignantes notamment pour réduire la place de l'usage unique¹³.

Une directive en préparation en Europe

A l'échelle européenne, la Commission européenne a **rendu publique le 28 mai une proposition de directive** pour lutter contre le plastique à usage unique. Cette proposition va faire l'objet de négociations entre le Parlement européen et le Conseil et devra être définitivement adoptée d'ici les élections européennes de mai 2019.

Le texte vise **15 produits en plastique identifiés comme particulièrement problématiques** pour l'environnement : les contenants alimentaires, les emballages en plastique souple, les pailles, les ballons et leurs tiges en plastique, les gobelets, couverts et assiettes, les bouteilles, les cotons-tiges, les lingettes, les protections hygiéniques, les sacs, les mégots et les filets de pêche.

Les mesures proposées sont de différents ordres :

- **Interdiction pure et simple** du produit et remplacement par une alternative réutilisable ou biodégradable → pour les cotons-tiges, assiettes, couverts, pailles et tiges pour les ballons ;
- **Création (ou extension) d'une filière de responsabilité élargie des producteurs (REP)**, ce qui suppose que le producteur du déchet paye pour la gestion des déchets, y compris la récupération des déchets abandonnés dans la nature → pour les mégots, les filets de pêche, les

¹¹ Les résultats [de l'Eurobaromètre \(p.47\)](#) montrent que 92% des citoyens européens estiment qu'il faut prendre des mesures pour réduire le plastique à usage unique. Par ailleurs, [une étude anglaise](#) publiée en mars 2018 montre que 84% des britanniques estiment nécessaire de restreindre l'usage du plastique à des usages "essentiels".

¹² Résolution de l'ONU votée par l'ensemble des Etats membres en décembre 2017 pour agir contre la pollution marine.

¹³ Les sacs plastiques à usage unique ont été interdits dans de nombreux pays européens dont la France. La France a par ailleurs interdit les coton-tiges en plastiques et les cosmétiques rincés contenant des microbilles de plastiques. L'interdiction des gobelets et assiettes en plastique doit entrer en vigueur le 1er janvier 2020.

contenants de vente à emporter, les gobelets, les sacs, les lingettes et les emballages en plastique souple ;

- **L’obligation d’information du consommateur quant aux impacts sur l’environnement** → pour les protections hygiéniques et les lingettes ;
- **Des objectifs de recyclage de 90% pour les bouteilles plastiques d’ici 2025** et des obligations de conception (bouchon attaché à la bouteille) ;
- **Des objectifs de réduction “significatifs”** → pour les contenants de vente à emporter et les gobelets.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des objets plastique à usage unique visés par la Commission et les différentes stratégies pour s’attaquer au problème.

	Consumption reduction	Market restriction	Product design requirement	Marking requirements	Extended producer responsibility	Separate collection objective	Awareness raising measures
Food containers	X				X		X
Cups for beverages	X				X		X
Cotton bud sticks		X					
Cutlery, plates, stirrers, straws		X					
Sticks for balloons		X					
Balloons				X	X		X
Packets & wrappers					X		X
Beverage containers, their caps & lids			X		X		X
- Beverage bottles			X		X	X	X
Tobacco product filters					X		X
Sanitary items:							
- Wet wipes				X	X		X
- Sanitary towels				X			X
Lightweight plastic carrier bags					X		X
Fishing gear					X		X

La Feuille de route économie circulaire française fait l’impasse sur le plastique

En France, le gouvernement s'est fixé l'objectif de 100% plastiques recyclés d'ici 2025.

Cependant, [La Feuille de route économie circulaire publiée par le Gouvernement en avril comporte très peu de mesures](#) susceptibles de s'attaquer aux deux enjeux principaux en la matière que sont la recyclabilité du plastique et sa surconsommation.

Le texte prévoit simplement :

- La possibilité pour les entreprises de prendre un engagement volontaire de réincorporer du plastique recyclé dans leur production, sans que cela soit contraignant ;
- La possibilité pour les collectivités d'expérimenter des dispositifs de consignes solidaires pour les bouteilles plastiques, sans que l'on connaisse pour l'instant précisément les modalités de financement et l'ampleur du dispositif, qui ne concernera que les emballages à usage unique ;
- L'installation d'ici 2020 de filtres de récupération des particules de plastique sur les sites de production de plastique;
- Le soutien de la France à l'interdiction au niveau européen des plastiques fragmentables et des contenants en polystyrène expansé.

Ressources complémentaires :

- <https://www.unenvironnement.org/interactive/beat-plastic-pollution/fr/>